

C36 – Abstention : réponse aux critiques (1)

Bonjour à toutes et à tous,

Dans la continuité de ma précédente vidéo chronique intitulée « Qu'est-ce que l'abstention ? (n°35), je vais répondre aujourd'hui à un certain nombre de critiques, questions et commentaires qui ont fait suite à la publication de mon appel à l'abstention pour l'élection présidentielle d'avril 2022 (vidéo chronique n°33) et, de la sorte éclaircir et préciser encore un peu plus, les arguments en faveur de cette option stratégique.

Une première critique, qui revient régulièrement est celle-ci : *L'abstention favorise de fait le sortant* ». *Et favoriser le sortant, ça n'est pas souhaitable du tout !!! Parce qu'il faut permettre l'alternance.*

Cette critique est à rapprocher d'une critique voisine, qui est celle du « **tout-sauf-macron** ». Ces deux types de critiques, que je range dans la même catégorie, présupposent, comme un fait acquis et une évidence absolue, qu'il existe, parmi les 11 autres candidats, un ou plusieurs qui sont préférables au président actuel.

A l'appui de cette option, l'argumentation des partisans du « **vote quand même** », ou du « **vote à tout prix** », s'appuie généralement sur l'énoncé d'un bilan du président actuel présenté comme calamiteux et comme preuve irréfutable de sa disqualification pour continuer son mandat.

Un contradicteur va même jusqu'à m'écrire qu'appeler à l'abstention est irresponsable du fait que cela reviendrait à valider la continuation d'une série de forfaits politiques pour 5 ans, tels que par exemple ((je cite in extenso) :

- casse de l'assurance chômage et des retraites
- les riches qui se gavent via les paradis fiscaux (je cite)
- les pauvres qui s'appauvrissent
- les petits agriculteurs bio qui sont en train de plonger comme les conventionnels (des tonnes de salades bio ne trouvent plus d'acheteurs, les éleveurs AB vendent une partie de leur lait de vache au prix du conventionnel...) : certaines fermes vont effectuer des "déconversions" vers l'agriculture chimique (je cite toujours)
- les burns out dans le milieu hospitalier,
- la casse des services publics
- le numérique partout : partout des réponders automatiques tapez 1 tapez 4, des robots, la croix et la bannière pour avoir un humain au bout du fil !
- dérive totalitaire covidiste QRcodisation de la société !
- Etc..etc...

La grande faiblesse de cet argument anti-abstention, c'est bien entendu la croyance quasi-religieuse qu'il existe un candidat parmi les 11 autres que le président actuel qui, à lui tout seul, fera en sorte que :

- ni l'assurance chômage ni les retraites ne soient cassées
- les riches cessent de se gaver via les paradis fiscaux, et même cessent de se gaver tout court
- les pauvres cessent de s'appauvrir et deviennent plus riches
- les petits agriculteurs bio au lieu de plonger comme les conventionnels, deviennent des paysans heureux
- le travail en milieu hospitalier devienne plaisant et agréable
- les services publics soient étendus
- le numérique régresse au profit du contact humain
- la tyrannie médicale soit abolie et la liberté individuelle des soins soit instaurée

Etc..etc...

Nonobstant le fait que certaines de ces options anti-macron soient souhaitables ou pas, ce type d'argument présuppose que le candidat choisi, qu'il se nomme Marine Le Pen, Valérie Pécresse, Anne Hidalgo, Eric Zemmour, Nicolas Dupont-Aignan, Jean Luc Mélenchon, Jean Lassalle, Fabien Roussel, Yannick Jadot, Nathalie Arthaud ou Philippe Poutou mettra bien en œuvre ces mesures que ces citoyens non abstentionnistes souhaitent.

Or, rien n'est moins sûr et même tout porte à croire, si nous poussons l'analyse au fond des choses qu'ils ne le feront pas et se contenteront de poursuivre la même politique que le président actuel. Pourquoi ? Eh bien pour au moins trois raisons :

1ère raison - Dans le système politique actuel régi par la constitution de 1958, les promesses électorales n'ont aucune valeur. L'article 27 stipule même qu'elles sont « nulles ». C'est le terme exact employé dans la constitution pour désigner tout « mandat impératif », c'est à dire textuellement tout engagement formel pris par un élu vis à vis de son électorat et qui serait de ce fait contraignant pour lui. L'article 27 en rajoute même en précisant qu'un élu n'agit qu'à titre personnel ce qui signifie qu'il ne parle qu'en son nom personnel et pas au nom de ses électeurs. Le président actuel, E. Macron, a d'ailleurs fort bien compris cette directive de la constitution, lui qui affirmait en 2017 : un programme ça ne sert à rien !

2 - En dépit de cet argument, les tenants du vote à tout prix vont nous dire qu'il faut faire confiance au candidat choisi pour appliquer son programme, même si le système législatif ne l'y oblige pas. Et c'est alors que nous en

venons à la deuxième raison : ces 11+1 candidats sont tous des **politiciens professionnels**, c'est à dire des salariés d'une entreprise politique, qu'elle se nomme LR, LREM, RN, FI, PS, etc... acronymes semblables à nombre de SARL ou SA du secteur commercial, et dont l'objectif est de vendre un produit avec un argumentaire adapté au désir émergent de la cible visée. Ces 11+1 candidats sont donc comparables à des dirigeants d'entreprise dont l'unique souci est de faire prospérer leur activité, à l'exclusion de tout autre motivation. Cet objectif consiste à identifier des paroles en forme de promesses électorales susceptibles de recueillir un nombre suffisant de votes pour obtenir une dotation financière proportionnelle de l'Etat, ce qui en terme commercial se nomme faire du chiffres d'affaires.

Car il faut bien savoir, et il n'est pas certain que tous les citoyens votants le sachent, que le financement des partis politiques émane essentiellement de fonds publics calculés selon une formule mathématique qui octroie à chaque parti un certain nombre d'euros proportionnellement au nombre de voix que ce parti a obtenues lors des élections. Ce qui signifie, en termes clairs, que plus un parti (ou candidat d'un parti) obtient de votes, plus ce parti devient riche, et plus il peut payer grassement ses salariés (dont le candidat présidentiel en premier lieu)

Dit autrement, le cœur de métier d'un politicien professionnel dans le cadre constitutionnel actuel n'est pas de chercher à mettre en œuvre telle ou telle mesure préconisée, mais bien d'obtenir le plus de votes possibles, afin de réaliser un chiffre d'affaires le plus élevé possible, et au final, et c'est bien là l'objectif principal, pérenniser son emploi et son salaire, ainsi que celui des collaborateurs de l'entreprise politique dont il est le dirigeant.

Dit encore autrement et façon plus claire, les programmes des politiciens professionnels ne sont que des promesses démagogiques destinées à séduire l'électeur dont le vote, par la magie du système politique en vigueur, se transformera en rente financière afin de pouvoir financer sa rémunération mensuelle.

Voici donc pour la deuxième raison qui doit nous pousser à ne voter pour aucun des 11+1 candidats à l'élection présidentielle d'avril prochain.

Mais il y a une troisième raison qui doit nous convaincre définitivement de ce choix : c'est la volonté affichée par chacun de ces candidats de faire **perdurer le système oligocratique capitaliste croissanciste** que nous réfutons.

Faire perdurer l'oligocratie qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien c'est vouloir que les procédures politiques actuelles qui réservent l'exercice du pouvoir, notamment le pouvoir législatif, à une infime minorité de citoyens reste tel qu'il est. Et c'est bien ce que veut chacun des 12 candidat en lice

Faire perdurer le capitalisme qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien c'est vouloir que le mode de faire valoir économique installé depuis moins de 200 ans par le biais d'une construction juridique complexe, articulée autour des deux concepts fondamentaux de la personnalité morale et de la création monétaire ex nihilo, reste tel qu'il est. Et c'est bien ce que veut chacun des 12 candidat en lice

Faire perdurer le croissancisme qu'est-ce que cela veut dire ? Eh bien c'est vouloir que le grand public soit persuadé que la durabilité de la croissance économique est possible. Et c'est bien ce que veut chacun des 12 candidat en lice

Dit autrement :

Y-a-t-il un seul candidat parmi ces douze qui propose de confier le pouvoir législatif à la pluralité des citoyens , c'est à dire de respecter l'objectif initial de la révolution de 1789 qui était de mettre en place un nouveau système politique dans lequel ce seraient les citoyens qui feraient eux-mêmes leurs lois ? Non, Il n'y en a aucun

Y-a-t-il un seul candidat parmi ces douze qui propose de sortir réellement du capitalisme, c'est à dire d'abolir les lois qui lui ont permis de se développer et de prospérer ? Il n'y en a aucun

Y-a-t-il un seul candidat parmi ces douze qui alerte le grand public sur l'inéluctabilité physique de la décroissance, c'est à dire sur le caractère sans issue de la croissance, sur l'impasse vers laquelle nous conduit le système croissanciste ? Il n'y en a aucun

Nous voyons donc bien qu'il n'y a qu'un choix possible pour les 10 et 24 avril prochain : ne voter pour aucun d'eux

Voici donc exposé brièvement les 3 principales raisons qui doivent nous conduire à l'abstention.

Mais il y a encore plusieurs autres raisons, également issues des réponses aux critiques qui m'ont été adressées et que je développerai dans ma prochaine video chronique.

Je vous remercie et vous dit : à bientôt